

Section Académique de Nantes
15 rue Dobrée
44100 Nantes
tél : 02 40 73 52 38
mél : s3nat@snes.edu



Nantes, le 2 juillet 2021,

A l'attention de M. Le Recteur de l'académie de Nantes,

Objet : conditions de travail des professeur.es de lettres

Monsieur le Recteur,

Vous nous avez reçus en audience le jeudi 9 juin dernier au sujet des conditions de correction qui s'annonçaient extrêmement dégradées. Nous vous avons alerté sur les lourdes charges de correction qui pesaient sur les enseignant.es convoquées pour les épreuves du baccalauréat 2021, particulièrement en lettres.

Nous revenons vers vous par ce courrier pour porter la parole de nos collègues de lettres qui témoignent des conditions extrêmement difficiles dans lesquelles elles et ils doivent effectuer les missions de correction et de passation qui leur sont confiées. Nos collègues ont toutes et tous témoigné de leur état de grande fatigue, voire d'épuisement dès le début de ces épreuves en raison de l'année passée marquée par la crise sanitaire qui leur a imposé de s'adapter au mieux, pour préparer leurs élèves aux épreuves du baccalauréat, dans des délais bien souvent très courts. Pourtant, elles et ils ont répondu présent.es.

L'envoi tardif des convocations a généré des obstacles importants en terme d'organisation pour les personnels, particulièrement pour celles et ceux qui ont été convoqué.es dans des centres d'examen éloignés de leur domicile. Nous savons que vos services travaillent dans des conditions difficiles à l'heure actuelle, mais les examinateurs et examinatrices ne peuvent pas faire les frais du manque d'anticipation et d'organisation imputable au Ministère. Honorer les convocations pour examens nécessite un minimum d'organisation et donc d'anticipation qu'on ne peut nier. Nos collègues, fatigués pour un grand nombre, n'ont pas entamé cette période dans les meilleures conditions.

Les enseignant.es de lettres font le constat d'un alourdissement extrême de leur charge de travail et des missions de correction. Nombreux.ses sont celles et ceux qui nous indiquent avoir corrigé l'épreuve écrite de BTS et celle de l'EAF. Pour cette dernière, les correcteurs.trices ont vu la tâche de correction très fortement accrue : l'augmentation du nombre de sujets proposés aux élèves a

augmenté d'autant le temps de correction puisque chaque sujet nécessite un temps certain d'appropriation.

De plus, la mise en œuvre de la correction numérique a créé de nombreux dysfonctionnements : bugs perturbant la correction, copies mal scannées, peu ou pas lisibles, nécessitant à chaque fois un retraitement de la copie concernée. En outre, cette correction numérique accroît la fatigue, notamment oculaire par le temps conséquent passé devant un écran.

Il faut ajouter que de nombreux.ses collègues ont également assuré simultanément des surveillances d'épreuves, des conseils de classes, des commissions d'appel, des réunions diverses. Certain.es, alors que, lors de l'audience du 9 juin, vous nous aviez assuré que les enseignant.es convoqués pour la correction des épreuves de philosophie et de l'EAF ne seraient pas convoqué.es au Grand Oral, l'ont cependant été. Cette multiplication de tâches contraint nombre d'enseignant.es de lettres concerné.es à ne pas pouvoir bénéficier des temps de repos pourtant indispensables, encore plus après l'année vécue, et à sacrifier les nuits et les week-ends pour tenter d'accomplir toutes ces missions dans les délais impartis, mettant en danger leur santé physique et psychique.

Certain.es doivent également continuer à assurer des cours en seconde jusqu'au 2 juillet parallèlement aux missions qui leur sont attribuées. D'autres assurent, une même semaine, ces oraux de BTS (dont les centres sont parfois très éloignés des lieux de résidence de nos collègues) et des oraux de l'EAF, ne leur laissant aucune journée de répit. Nous tenons à rappeler que les modalités de cette épreuve orale de rattrapage de BTS ont été définies très tardivement, si bien que les professeur.es de lettres n'ont pas pu y préparer leurs élèves. Certes, l'inspection de lettres a proposé des sujets aux examinateurs.trices concerné.es pour alléger leur charge de travail, mais l'appropriation des sujets de cette épreuve et de ses modalités dans un temps aussi réduit (les convocations ont été adressées à quelques jours des épreuves) nécessite un investissement important pour nos collègues à bout de forces, ainsi qu'une disponibilité d'esprit, nécessaire à toute mission d'évaluation de candidat.es.

Nous pourrions penser qu'à l'issue de cette période d'examens, nos collègues de lettres pourront bénéficier de vacances bien méritées. Or, nous tenons à rappeler qu'il faut aux enseignant.es de lettres qui enseignent en première et/ou en BTS s'atteler à la préparation d'une partie du programme de ces niveaux... Certes, nos collègues apprécient leur discipline et sa transmission aux élèves, mais cela ne peut pas autoriser un accroissement sans fin de la charge de travail.

Les difficultés rencontrées par les enseignant.es de lettres ne tiennent pas uniquement à une multiplication des tâches. Elles et ils sont également l'objet de pressions : ainsi, nous nous étonnons fortement que les coordonnateurs.trices des oraux de l'EAF aient reçu, le jeudi 24 juin, de la part de l'Inspection de Lettres des courriels indiquant que les modalités de l'épreuve n'étaient pas respectées en se fondant sur des témoignages de candidat.es publiés sur les réseaux sociaux, ainsi que sur des témoignages de chef.fes de centres qui n'avaient pourtant, à ce moment-là, pas eu accès aux bordereaux d'interrogation orale. Il n'est pas acceptable que nos collègues soient ainsi soupçonné.es sur la seule foi de contenus émanant des réseaux sociaux.

En décembre 2020, le ministre de l'Éducation nationale souhaitait transformer le système scolaire pour « *remettre le sens du métier et le bonheur d'enseigner au centre* ». Or, les témoignages que nos collègues depuis quinze jours nous envoient font état de souffrance au travail et de mal-être. Plusieurs correcteurs.trices ont exprimé leurs difficultés auprès des IA-IPR de lettres sans recevoir de réponses, suscitant de nombreuses interrogations quant au souci de l'Institution pour ses personnels. Il est urgent que les difficultés rencontrées dans le cadre de cette session 2021 soient réellement prises en compte, qu'une réflexion sur les charges de travail qui pèsent sur nos collègues de lettres soit menée et permette d'aboutir à une meilleure répartition des tâches selon leur pénibilité, en incluant celle liée aux déplacements à effectuer pour les réaliser.

Dans notre académie, cette session du baccalauréat n'a pu se dérouler qu'avec une implication des personnels dépassant celle de l'obligation réglementaire de service (et affectant la vie privée et la santé) de nos collègues investi.es et doté.es d'une éthique modèle. Il ne s'agissait pas pour eux d'oeuvrer à une politique ministérielle, mais de rendre le meilleur service possible au public, indépendamment de ce que l'administration fait ou ne fait pas, sans garantie que leur soit apportée la moindre marque sérieuse de considération à leur égard.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Recteur de l'Académie de Nantes, nos respectueuses salutations,

Nelly HERVOUET,
Secrétaire académique du SNES-FSU Nantes

